



I B P T

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT lance un site Internet d'information sur la mise aux enchères des autorisations 3G et 4G

Bruxelles, le 7 février 2011 - L'IBPT a lancé le vendredi 4 février le site Internet www.auction2011.be. Le site Internet donne davantage d'informations aux parties intéressées qui envisagent de participer à la mise aux enchères des autorisations 3G et des droits d'utilisation 4G. Les autorisations 3G seront mises aux enchères au mois de juin 2011 et les autorisations 4G à l'automne 2011.

L'octroi des droits d'utilisation est réglé par la loi relative aux communications électroniques et conformément aux arrêtés royaux 3G et 4G. Les memoranda donnant des informations utiles à toutes les parties intéressées sont publiés sur le site Internet www.auction2011.be.

Quatre autorisations dans la bande 2,1 GHz (autorisations 3G) ont déjà été mises aux enchères en 2001. Depuis lors, les trois opérateurs suivants disposent d'une autorisation 3G en Belgique: Belgacom, Mobistar et KPN Group Belgium. Une ou plusieurs nouvelles autorisations 3G seront mises aux enchères afin de permettre l'acquisition du spectre correspondant à l'autorisation 3G qui n'a pas été attribuée en 2001. À cette occasion, un nouvel opérateur 3G peut également acquérir du spectre dans la bande 900 MHz et 1800 MHz. La mise aux enchères se déroulera selon le calendrier indicatif ci-après.

Appel aux candidats	15 mars 2011
Introduction des candidatures	29 avril 2011
Notification de la recevabilité des candidatures	16 mai 2011
Début de la mise aux enchères	6 juin 2011

Dans une seconde phase, des autorisations seront également mises aux enchères pour la première fois dans la bande 2,6 GHz (autorisations 4G). Actuellement, aucun opérateur ne dispose encore d'une autorisation 4G en Belgique. La mise aux enchères se déroulera selon le calendrier indicatif ci-après.

Appel aux candidats	1 ^{er} juin 2011
Introduction des candidatures	15 septembre 2011
Notification de la recevabilité des candidatures	30 septembre 2011
Début de la mise aux enchères	À partir de la mi-octobre 2011

Luc Hindryckx, Président du Conseil de l'IBPT: *"Les tarifs en Belgique de l'Internet mobile sont parmi les plus élevés d'Europe. L'arrivée d'un quatrième opérateur mobile insufflera une nouvelle dynamique au marché: l'innovation sera stimulée et les tarifs seront plus accessibles pour le consommateur."*

Pour plus de renseignements:

Toute demande de renseignements relative aux memoranda et à la procédure de mise aux enchères doit être adressée par écrit et envoyée par courrier, fax ou e-mail directement à l'IBPT, avec la mention « Question Enchères 2011 » :

Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT)
Ellipse Building – Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II 35
B - 1030 Bruxelles
Fax: +32 2 226 88 82
E-mail: auction2011@bipt.be
Site Internet: www.auction2011.be

Pour de plus amples informations (pour les journalistes), prière de contacter :

Luc Hindryckx
Président du Conseil
Tél.: 0473 85 52 00 (numéro temporaire)

Plus d'infos : www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II 35
B - 1030 Bruxelles
Tél. 02 226 88 88
Fax 02 226 88 77
info@ibpt.be